



## CONDITIONS POUR PRESENTER UNE COMMUNICATION :

Votre soumission ne doit concerner qu'un travail original et **doit être écrite en français**.

**IMPORTANT : tous les auteurs et co-auteurs doivent impérativement déclarer leurs liens d'intérêts avant le 10 octobre 2017** pour que le résumé puisse être soumis et évalué par le comité de lecture concerné. Cette déclaration se fait via l'espace Mes JFHOD du site [www.jfhod.com](http://www.jfhod.com).

Afin de simplifier la procédure, une personne qui est auteur ou co-auteur de plusieurs résumés ou vidéos ne doit faire qu'une seule déclaration de conflits d'intérêts. Cette déclaration est automatiquement associée à l'auteur pour toutes les soumissions qui le concernent.

## CONSIGNES AUX AUTEURS CONCERNANT LA REDACTION DES RESUMES

1. L'anonymat est totalement préservé lors de la soumission électronique. Veuillez le préserver également dans le texte du résumé en vous abstenant de citer l'origine du travail et des références de travaux antérieurs de l'équipe : lieu géographique, la nationalité des cas, le nom d'une structure, ou toute autre indication qui empêcherait l'anonymat complet, dans les titres ou les textes des résumés soumis.
2. Le résumé doit être **entièrement rédigé en français**.  
Il doit être structuré selon les recommandations ci-dessous :
  - une Introduction (qui expose sans ambiguïté les motifs et le but du travail)
  - un chapitre Patients et Méthodes ou Matériels et Méthodes (court mais précis)
  - un chapitre Résultats (la partie la plus importante de votre résumé justifiant les plus longs développements)
  - un très court chapitre Discussion (facultatif)
  - une Conclusion expliquant ce qu'apportent de nouveau et d'original les résultats.
  - les Remerciements, financements, autres (facultatif)
  - les Références (facultatif)
3. Longueur du résumé :
  - Le nombre maximal de caractères est limité à 4250 (espaces compris)
  - Le nombre maximal de lignes est limité à 59 (titres des paragraphes exclus)
4. Vous pouvez intégrer un tableau, un schéma, une figure sous réserve que l'ensemble demeure lisible et supporte la réduction. Cependant, aucune photographie ne sera acceptée
5. Votre résumé sera soumis anonymement au comité de lecture.  
Ce dernier se réserve le droit de refuser tout document ne respectant pas les règles de mise en forme ou si son intérêt scientifique n'est pas suffisant.
6. Il est formellement déconseillé de découper un travail en plusieurs résumés.  
Cependant, si tel était le cas, le comité de lecture choisirait celui des résumés qui lui paraîtrait le plus intéressant et rejetterait systématiquement les autres.
7. Le texte du résumé pourra être publié in extenso sous format papier, électronique ou autre.